



1. Restauration du dépôt RCISM

- 1.1. Si un Adhérent RCI Weeks dépose une semaine moins de neuf mois (270 jours) avant sa date de début, il se peut qu'une valeur d'échange inférieure lui soit attribuée. Le service de restauration du dépôt RCI permet aux Adhérents RCI Weeks de déposer une semaine moins de neuf mois (270 jours) (mais au moins 15 jours) avant sa date de début et de bénéficier de la valeur d'échange de ce dépôt dans son intégralité en payant les frais de restauration du dépôt RCI au moment du dépôt (les Adhérents RCI Weeks propriétaires de semaines flottantes peuvent choisir et payer la restauration du dépôt RCI dans les vingt-quatre (24) heures suivant la réception de la notification indiquant qu'une semaine a été déposée sur leur compte RCI).

- 1.2. Les Adhérents Platinum qui sont également Adhérents RCI Weeks peuvent déposer une semaine jusqu'à six mois (180 jours) avant sa date de début et bénéficier de la valeur d'échange de ce dépôt dans son intégralité sans payer de frais supplémentaires. Les Adhérents Platinum peuvent également déposer une semaine moins de six mois (180 jours) (mais au moins 15 jours) avant sa date de début et bénéficier de la valeur d'échange de ce dépôt dans son intégralité en payant les frais de restauration du dépôt RCI au moment du dépôt (les Adhérents RCI Platinum propriétaires de semaines flottantes peuvent choisir et payer la restauration du dépôt RCI dans les vingt-quatre (24) heures suivant la réception de la notification indiquant qu'une semaine a été déposée sur leur compte RCI).

- 1.3. Pour qu'un Adhérent RCI Weeks puisse bénéficier de la restauration du dépôt RCI, l'Adhésion Weeks applicable doit être valide et les frais correspondants doivent avoir été réglés dans leur intégralité au moment de la demande de restauration du dépôt RCI.

- 1.4. Pour qu'un Adhérent Platinum puisse bénéficier de la restauration du dépôt RCI, l'Adhésion Platinum et l'Adhésion Weeks standard associée doivent être valides et les frais correspondants doivent avoir été réglés dans leur intégralité au moment de la demande de restauration du dépôt RCI.

- 1.5. Il est possible d'annuler la restauration du dépôt et de recevoir le remboursement des frais correspondants avant la fin du jour ouvrable suivant la date d'achat.